

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^e Coupe Québec PK

13 au 15 mars 2026

GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043 / www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam
inscription@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

GYMNAMIC
Directeur : David Huard
Courriel : dg@gymnamic.org
Site web : www.gymnamic.org



LIEU

ÉCOLE SECONDAIRE LES ETCHEMINS (Club Gymnamic)

3724 Avenue des Églises, Lévis, QC, G6X 1X4

- [Lien Google Map](#)
- *Le stationnement se situe à l'avant de l'école. Veuillez prendre ensuite la direction des gymnases et entrer par les portes jaunes.*

SERVICES AUX PARTICIPANTS

(Athlètes, Spectateurs
et Entraîneurs)

HÉBERGEMENT

Hampton Inn & Suites by Hilton Quebec City / Lévis

1176 rue de Courchevel

Lévis, QC, G6W 0P7

[Site web](#)

Utilisez le lien pour obtenir 10% de rabais : [ICI](#)

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Entrée gratuite

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

AUTRES INFORMATIONS

Un kiosque de nourriture et boisson sera sur place pour les spectateurs.

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition (Pâtisseries diverses, crudités, fruits, etc.).

HORAIRE ET INSCRIPTION

(1 de 2)

- **Date limite d'inscription et de paiement : 19 février 2026**

- **Date de publication de l'horaire : 23 février 2026**

- **Frais d'inscription :**

PK (N1 et plus)	63,25\$
Entraîneur	0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline
- **Frais de retard pour dépôt d'une musique GAF après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline
- **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^e jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^e jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

Non-membres PK : Pour les non-membres de GYMQC (athlète indépendant ou organisme non-membre), veuillez remplir le formulaire web suivant : <https://am.lol/p/1woRw0E>

Membres PK :

Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.

1. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installez sur votre ordinateur.
 - a. Choisissez l'événement et le club.
 - b. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - c. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - d. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - e. Cliquez sur "envoyer inscription".
 - f. Lire la procédure et condition.
 - g. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - h. Le fichier s'enregistrera automatiquement sur votre ordinateur.
 - i. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (info@gymnamic.org).
2. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. Par chèque : Libellé au nom de « Club de gymnastique Gymnamic » et doit être retourné à l'adresse suivante : 3724 Avenue des Églises, Lévis, QC, G6X 1X4.
 - b. Par virement bancaire :
 - Transit : 20202
 - Institution : 815
 - Folio : 2269744
 - c. Par virement électronique :
 - Courriel : dg@gymnamic.org
 - Mot de passe : Gymnamic
3. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
4. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
5. Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1^e journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (info@gymnamic.org) et à Gymnastique Québec (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début des compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit **OBLIGATOIREMENT** accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.